

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination.
Includes some text in French. |

THE BRITISH-AMERICAN REGISTER.

QUEBEC, SATURDAY, 9th APRIL, 1803.

CONTENTS.—Public Papers 204. Foreign Intelligence 210. Summary of Politics &c. Literary & Philosophical Intelligence 213. Chambre d'Assemblée 217. Procès de Front Ib. Défense des Retraitements de Curillon 220. Variétés, 223. Poetry, &c. 224.

PUBLIC PAPERS.

Translation of a letter from the Marquis de Casa Yrujo to the Secretary of State of the United States of America.

WASHINGTON, March 10, 1803.

SIR,

When you represented to me towards the end of November last, that the port of New-Orleans had been shut against the citizens of the United States, without the assignment of any equivalent place of deposit for their merchandize on the Banks of the Mississippi, according to the stipulation in the 22d article of the Treaty of Amity, Commerce, and Navigation between the King my master and the U. States, I did not hesitate to declare to you that I considered this measure, as flowing solely from the mistaken zeal of the Intendant of Louisiana, without the approbation and even without the knowledge of my court. I well knew the sincere desire of the King, my master, to live in peace and good harmony with the U. States; as I also knew well the scrupulous good faith with which the Spanish government fulfills the engagements which it forms, particularly when they are founded on the solemnity of a Treaty.

I have now the satisfaction of informing you that my first opinion has been verified, and of declaring in the most positive terms, that the proclamation of the Intendant is an act purely personal, without the sanction and even without the knowledge of his Catholic Majesty. In reality, if the said proclamation had appeared

here in an entire state, no doubt could have taken place as to the source of this proceeding; But the operative part thereof alone has circulated through the United States, the preamble introducing it, having been, probably without design, omitted.

I have therefore the honor to communicate herewith an entire and correct copy of the aforesaid proclamation; and by the expressions which I have underlined, it will be clearly seen that the arrangement is absolutely personal, and has originated in the faculties which the Intendant supposed to be incident to his station.

This assertion is not founded merely on the obvious inference from those expressions: The intendant himself declares it to me in the most direct terms in a letter of January 15th, which I have just received from him; and the Governor of the Province confirms the same thing with the same solemnity in another letter of the same date. Neither the one, nor the other dispute the right of the citizens of the Western States to a place of deposit on the Spanish banks of the Mississippi: but the Intendant thinks, that the term of three years allowed for the purpose at New-Orleans, having expired, and much prejudice to the royal interests being experienced from its continuance in that City, it was incumbent on him to suspend the deposit there, without venturing to take on himself, the assignment of another equivalent place; not because he doubted the right of the inhabitants of the United States thereto; but because it appeared to him to be an act exceeding his au-

thority, and which he ought to leave to the royal determination of our Sovereign. The governor of Louisiana saw the subject under a point of view more correct in my judgment, and more favorable to the inhabitants of the United States.

From the whole it results that the suspension of the deposit not being an act of my court, and no person even disputing the right of the American Citizens in the case, I shall now take upon myself to adopt measures which must insure to the United States, the enjoyment of all the rights stipulated in the 22d article of the Treaty, on the arrival at New-Orleans of the dispatches which will be forwarded under this date.

—
DON JUAN VENTURA MORALES,
*Intendant, &c. of the Province
Louisiana.*

Conformably to the resolves of the Council of Finance, held this day, I permit the introduction into this capital, of Flour, Salted Meat, and all other Provisions brought in flat boats and other vessels from the American Settlements of the Ohio, under the condition that on the landing of the same the duty of 6 per cent, as established by the Royal Order of the 24th of April, 1794, relating to said articles, will be exacted—And that whatever may not be consumed in the province will be subject to the customary duties on exportation, which is to be effected solely in Spanish vessels, and for the foreign ports with which by the existing Royal Order this colony is allowed to trade. And that this may be made public, I have ordered that copies of the present to be affixed in the Customary places of this city.

New-Orleans, 5th Feb. 1803.

FOREIGN INTELLIGENCE.

NEW-YORK, *March 16.*

*Extract of another, from New-Orleans,
dated Feb. 17.*

“ Our last advices put it beyond a doubt, that the French are now on the way to this place, and are looked for daily. The baggage of the Prefect is already arrived, and several officers of inferior grades.”

Consulate of the United States of America, Lisbon, Feb. 9, 1803

I have the satisfaction to announce to my fellow-citizens that the prohibition of the importation of Flour into this realm, is taken off, His Royal Highness the Prince Regent of Portugal, having granted unlimited permission for the introduction of Foreign Flour into this Kingdom, paying a duty of sixty cents per barrel; and that vessels from the United States with clear bills of health and whose crews are free from any sickness, are no longer to be subjected to quarantine.

Signed WILLIAM JARVIS.

SUMMARY OF POLITICS.

IN contemplating the picture of foreign politics there is one feature so prominent, so overbearing, as totally to subdue the rest, and to make those objects, which till lately were considered as of primary magnitude, appear as of little importance, and scarcely worthy of regard or notice. Our readers will easily conceive that French ambition is the feature to which we allude;—that ambition which advances with such rapid strides as to frustrate every attempt to follow it in its course; and which leaves even those, who foresaw and foretold its progress and its direction, lost in

astonishment, at the inadequacy of their foresight and the insufficiency of their predictions. The seizure of the duchies of Parma and Piacenza occupied no more time than was necessary to compose a proclamation; the subjugation of Switzerland was the work of a week; and the reduction of Holland, already threatened and surrounded, will not, in all probability, occupy a much greater space of time. This ambition has many of the characteristics of the Roman ambition; it has the *eyes* of the eagle, the *wings* of the eagle; and the *claws* of the eagle; in short the gallic cock seems to have robbed the imperial bird of its distinguishing properties; and the period is not far distant when he will make a desperate attempt to tear his body piecemeal, and to pass himself off as his substitute. But the Romans, not unfrequently, conquered to confer prosperity and comfort; whereas the invariable object of the French is to destroy both; they subjugate to plunder, and *annex* to oppress. They are the very scourge and the curse of the human race. All intercourse with them is infectious, all connection fatal. Their breath is poison and their grasp is death. These remarks may, possibly, appear to Mr. Barrister Brinkine, not to be written in "the spirit and temper of peace;" but they are marked by qualities more honourable to the Historian, the Moralist, and the Briton, by the spirit and temper of *TRUTH*;—That spirit which no Consular threats shall ever subdue;—That temper which no Consular promises shall ever destroy. Look at the continent of Europe, and see whether it be *possible* to exaggerate the nature, the object, or the effects of French ambition!

In annexing the duchies of Parma and Piacenza to the French Republic one and indivisible, the Corsican Consul employed, as the herald of his will, and the representative of his power, a

man who was formerly the editor of a French newspaper, but who now acts in the capacity of one of his viceroys. This man was instructed to apprise the widow of the late Duke, that the property of her husband was transferred to other hands, and to inform his subjects, that their allegiance was transferred along with it. So that these good people have been literally disposed of, as the hinds were centuries ago under the old feudal system, like so many trees attached to the soil. The Duke of Norfolk and Mr. Fox may perhaps inform us, what became of the boasted *rights* and *sovereignty* of these worthy subjects, who have thus been compelled to become *free* and *equal citizens* of France, in spite of themselves;—And, possibly, the *pious* TALEYRAND, and the *more pious* SIEYES, may oblige us with similar information, in respect of their *WILL*, which, at an early period of the revolution, formed so material a part of their public orations. For this easy transfer of states, without the privity or consent either of the inhabitants, or of any other of the members of the *great Western Family*, except the contracting parties themselves, Europe is certainly indebted to Buonaparte the *Consul*, who has improved alike on the practices of Buonaparte the *General*, and on those of his predecessors. We differ, indeed, essentially from those who maintain that there is something *ambiguous* in the conduct of this *great man*; never surely was prince or peasant more *open*, more *decisive*, or more *consistent*, in his *principles*, his *professions*, and his *practices*!

As to the *Swiss* their subjugation is complete; and, in their present condition may such of the European nations as presume to oppose the French, without adequate means of resistance, read their own fate. Time was indeed, when this gallant people would have perished to a man sooner than suffer an ambitious and profligate ene-

my, to take possession of their country, and prescribe laws to their senate. But, alas! the days of chivalry are past, and with them the spirit of independence seems also to have passed away. Had the Swiss remained true to themselves, had they revenged the massacre of their countrymen, (by the predecessors of the First Consul, in August 1792) on the murderers of Louis XVI;—Had they joined the confederacy formed to resist that revolutionary spirit which threatened kingdoms, principalities, and republics, with one common destruction; they might still have lived and flourished, a truly free and independent people, instead of existing, as they do now, an herd of abject, miserable, slaves, bending their necks beneath the yoke of tyranny, and obedient to the nod of a foreign *Usurper*. They have exchanged *Swiss freedom and independence for French liberty and equality; a Reding, for a Buonaparte!!!*—Alas! alas! Their degradation is perfect—They have sunk, we fear, “like stars that fall, to rise no more.”

The *Dutch* have, it appears, resisted the claims of the Consul for a pecuniary loan, and have, farther, had the unparalleled effrontery, to refuse to receive a *French* commander in chief, and a *French* garrison at the Hague! Surely they cannot expect to escape exemplary punishment for such horrible ingratitude to their best benefactors;—and if they are allowed to make atonement for their misconduct by the sacrifice of their moveable property, they will have reason to laud the moderation of their mighty patron, to bless the forbearance of the parent republic to her refractory child, and to offer a premium for the best ode which *Chénier* can write, or the best essay which *Ficvée* can compose, in praise of the Chief Consul of the Great Nation, alias, “the Envoy from God,” the “Arbiter of the fate of Europe.”

The *Indemnities*, as they are ridiculously called, in Germany, are not yet quite settled, Buonaparte not having yet condescended finally to make known his will and pleasure, to the different competitors for the spoils of the plundered princes.—We noticed, in a former Summary, the jacobinical disposition of the Elector of Bavaria, which had led him to support all the plans of the French government, for the dismemberment of Germany, and in opposition to his lawful chief;—but we omitted to mention, that the names of all his chief ministers are to be found on the Abbe' Baruel's compendious list of German Illuminati, as some of the original founders of that abominable sect.

In *Saxony* French intrigues have succeeded as well as in Bavaria. Indeed to such an extent did they succeed in 1800, as to obtain a prohibition of the transit of British goods to other countries. And 'tis well if the new arrangements in the German empire, and the consequent aggrandizement of those powers, who are favourable to the French, and most hostile to us, be not productive of some farther prohibition in the western parts of Germany, still more prejudicial to our commerce. The Pope is said to have raised the duty on British goods from *ten* to *twenty* per cent. ad valorem; and 'tis easy to perceive that his influence or his authority, whenever exerted, will have a similar effect, in the other parts of Italy.

We have received, from a valuable correspondent, an extract from a memorial presented by Talleyrand to Buonaparte on the 4th of December, relative to the conduct which it is prudent for the French to observe to England, on the grand question of war or peace. Our limits forbid its insertion at present, but the object of it may be collected from the following sentence.—“Leave them (the Eng

lish) at peace, and before the year 25, France will command the departments of the Rhames and the Tweed, as it already does the departments of the Rhine and the Po."—How this cautious advice will agree with the impetuous disposition of him to whom it is addressed, we know not; neither do we pretend to ascertain whether or no the minister who gives it, has reckoned *without his loss*.

The insult sustained by the Imperial Ambassador at the British Court, by the peremptory order to quit the territory of France, within a short space of time, is one of those gross violations of the law of nations, which, in better times, would have roused the resentment of all the potentates of Europe, and united them in a firm demand for reparation or justice. But such occurrences have become too common, since the happy accession of Buonaparté to the throne of the Bourbons, either to excite astonishment or to raise alarm. Buonaparté little expected that, by this paltry exercise of his unlimited power, the little vengeance of a little mind, he was holding up COUNT STAHRNBERG as an object of esteem to every honest upright man in Europe. But, so it is, his *enmity* confers honour; and his *countenance* alone draws disgrace on its object. But this worthy nobleman had too many claims to Consular reprobation to escape the open display of it. He had refused the bribes of France to betray his country;—he had incurred the approbation of his sovereign, and had received public tokens of it, in appropriate honours and rewards. These were claims sufficiently irresistible in themselves; but there was one still stronger;—the Count was the author of the *Grand Homme*, a complete translation of which valuable tract was given in the Appendix to one of our former volumes.—This was an offence never to be forgiven by such a

mind as that of the First Consul, who, after having in vain exerted his intrigues to disgrace the Count with the Emperor, was no sooner apprized of his intended return to England through France, than he adopted every possible means of affronting him. Several weeks before his departure from Vienna, orders were sent to the Prefects of Coblentz, Metz, and Strasbourg, to have him watched and followed, whatever road he should take. The Prefect of Bruxelles, at which place the Countess Stahrenberg had passed a part of the summer, received instructions to order him to quit *free France* immediately, should he pursue that route; and even the officers of police at the ports of Ostend, Dunkirk, Calais and Boulogne, had orders to put him on board the first packet that should sail for England, after his arrival.

O Sagesse des Dieux! Je te crois très profonde,
Mais à quels plats Tyrans as-tu livré le Monde?

In our domestic politics nothing worthy of notice has recently occurred, except the financial statement of the Chancellor of the Exchequer, which must afford the highest satisfaction to every friend of his country. The vast productiveness of the existing sources of revenue, the considerable excess of income over the expenditure, and the great increase of our exports, exhibit a striking contrast with the finances and commerce of France, and, if they proceed from permanent causes, will afford one of the means, at least, of defence against that restless spirit of encroachment, which has our ruin for its ultimate object. Equally satisfactory to us was the very able and perspicuous statement of our military establishment, by the secretary at war. And we heartily applaud the ministry for keeping up so respectable a force in the present very alarming state of Europe, though, we cannot but think, the acknowledgment of the existence of a

necessity, for such an extraordinary force, is the best possible proof of the justice of their arguments, who represented the peace as neither affording "indemnity for the past," nor "security for the future."

[*Anti-Jacobin R. & M.*]

Literary and Philosophical Intelligence:

The Royal Society of London has bestowed on Count RUMFORD the first medal awarded from a fund provided by the Count himself for discoveries on the nature and properties of heat.

The Copley-medal has been adjudged to Dr. WOOLLASTON, by whom the Bakerian Lecture for the present year was delivered on the 11th of November; the subject was Horizontal Refraction.

A LAW JOURNAL, to be continued *Monthly*, on the same active and practical plan as the Medical and Physical Journal, will be started on the First of March, under the direction of JOHN MORGAN, Esq. a veteran at the Bar, and Recorder of Maidstone, and of THOMAS WALTER WILLIAMS, Esq. author of the *Justice of the Peace*, and of other valuable works.—It is to consist, 1. Of *Reports*; 2. Of *Valuable Tracts and Communications*; 3. Of *Reviews of Law Books*; and 4. of *Commentaries upon all new Statutes*. Such materials, put together with the ability that may be expected from the editors, will render the projected Journal indispensable to the office and library of every professor of the law in the united kingdom.

A small volume of Poems will shortly appear, containing an Essay on War, in blank verse, and Hannington Green, &c. in rhyme, written by M. NATHANIEL BLOOMFIELD, brother to the author of the *Farmer's Boy*,

M. ALDINI, Professor at the Institute of Bologna, and nephew of the celebrated Galvani, has visited this metropolis, and given an accurate account of his experiments and discoveries to the Royal Society, before whom the same was read on the 25th ult. By the various experiments exhibited by this gentleman, both at London and Oxford, he has established the fact, that Galvanism is animal electricity, not merely passive, but probably performing that most important functions in the animal economy. A series of experiments made by this learned Professor shews the eminent and superior power of Galvanism, beyond that of any other stimulant in nature; and it is hoped that it may be applied for the benefit of mankind in disorders of the head, and in apoplexies. Galvanism has been successfully applied in melancholic insanity. Two persons have been cured by it at Bologna.

Dr. BOSTOCK, of Liverpool, has analyzed the saline substance which is frequently found on the inside of walls of newly-built houses, and finds it to be the sulphate of magnesia, or Epsom salt, in an almost perfectly pure state.

The vaccine-inoculation has been successfully introduced at Bassora, Bagdad, and several other places in the East. At Bassora, the British Consul set the first example, by causing his own son to be inoculated by Dr. MILNE, physician to the factory in the course of a few weeks, the operation had been successfully performed on upwards of forty subjects.

Citizen CLAVIER will shortly publish a French Translation of Herodotus. BARBIE DU BOGAGE, who drew the Maps for Barthelemy's *Anacharsis*, has undertaken the geographical part of the work. He has already collected excellent materials for the plans and maps that are to accompany the text.

Citizen POREL has discovered, that oxygenated muriatic acid gas may be employed with the greatest advantage in all cases of *asphyxia*. Several rats which had been found drowned, being placed within the action of some of this gas, were speedily resuscitated: he repeated the experiment on the same rats, and on several cats, with equal success; he even made some experiments on himself, which were crowned with success. The Academy of Dijon has appointed commissioners to ascertain the property of this gas in cases of apparent sudden death.

The number of combinations in a newly-invented lock by M. J. BERARD, is equal to the eightieth power of 2, or nearly 17 millions.

A new gas, composed of hydrogen, carbon, and phosphorus, has been discovered by M. TROMMSDORFF: it is nearly of the same specific gravity as common air: insoluble in water; undergoes no change when mixed with oxygen; it does not act upon the solutions of metallic oxides, which are not reducible by heat; but decomposes the fluid saline compounds, containing gold, silver, or mercury.

BOOKS PUBLISHED IN LONDON AND PARIS,
DECEMBER, 1802.

Hygïa; or, Essays, Moral and Medical, on the causes affecting the personal State of our middling and affluent Classes by Thomas Beddoes, M. D. 3 volumes 8vo. 11. 4s. boards—

A Second Letter to the Hon. Charles James Fox, M. P. and Professor of Morals and Politics in the French National Institute, by William Cobbett, 10d.

Proverbs; or, the Manual of Wisdom; being an Alphabetical Arrangement of the best English, Spanish, French, Italian, and other Proverbs; to which are subjoined, the Precepts, Maxims, &c. of the most illustrious Ancients; small 8vo. 3s. boards.

The Literary Mirror; or, British Continental Magazine, English and French, No. 1. to be continued Monthly.

Observations on the present Relative Situation of Great Britain and France, November 1802, 6d.

The Speech of the Right Hon. Henry Addington, Chancellor of the Exchequer, on the opening of the Budget, Dec. 10, 1802, 1s.

The Speech of R. B. Sheridan, Esp. on the motion for the Army Establishment, Dec. 8. 1802, 6d.

An Abridgment of the Bishop of Lincoln's Elements of Christian Theology; containing proofs of the Authenticity and inspiration of the Holy Scriptures; a Summary of the History of the Jews; a Statement of the Contents of the Old and New Testaments; an Account of the English Translations of the Bible, and of the Liturgy; and a Scriptural Exposition of the Thirty-nine Articles. By Samuel Clapham, M. A. 8vo. 6s. 6d. boards.

Examen de l'Esclavage en general et des Negres en particulier, 2 vol. 8vo. 12s.

Essai sur l'histoire generale des Mathematiques, par Charles Boffut, 2 vol. 8vo. 18s.

Histoire de Bonaparte, 3me. vol. 3s.

Voyage en Allemagne, par Guibert Auteur de l'Essai sur la Tactique, 2 vols. 8vo. 12s.

Cours Pratique à l'Usage des Agriculteurs, 2 vols. 8vo. 14s.

Dithyrambe sur l'Immortalite' de l'Ame, suivi du passage du Mont St. Gothard, par l'Abbé Delille, 12mo. & 8vo, sur fin Papiers.

Voyage à la Louisianne et sur le Continent de l'Amerique Septentrional, 8vo: fig. 7s.

Mr. Gifford will shortly publish his continuation of the history of France from the end of the reign of Louis XV. to the peace of 1802.

An annual Register of Literature to be continued yearly is to be published early in 1803, at Longman and Rees:

André Michaux has lately published in Paris the Natural History of the Oaks of North America. It contains figures and descriptions of twenty species, and a number of varieties. Citizen Michaux traversed America for 11 years together, from the 27th to the 58th degree of lat. from the Bahama Islands and the Capes of Florida to Hudson's Bay, comprising a space of 750 leagues, and penetrated into the country more than 460 leagues. The French government having nominated him to perform a part in the expedition of Citizen Boudin, he has left to his son the care of publishing his manuscripts, among which is a relation of his Travels and a History of the plants of America.

Vaccine.—In a report of a Committee of the *Small pox inoculation Hospital Pancrass* of which his Royal Highness the Duke of York is President, and to which the Vaccine Inoculation has been added, it is stated that the Vaccine was introduced into that Hospital in January 1799, that to the 1st December 1802, 11,800 patients had been vaccinated, 2500 of which number had been afterwards inoculated with the small pox without effect; and that the Committee was not acquainted with an instance of any one of the whole number having afterwards taken the small pox, although they were generally poor persons and dispersed in the most unwholesome-quarters of the City where the ravages of the natural small pox are the most frequent. Out of 373 patients admitted into the inoculation Hospital in 1802

only 49 were inoculated with the small pox, and of 4005 out patients, only 39 were inoculated of that disease, whereas 4290 had been vaccinated in 11 months, during that time 159 patients with the natural small pox had been admitted into the Hospital.

Doctor Coxé of Philadelphia has lately discovered that the virus of the vaccine may be communicated from the scab of the Cow Pock; and he has communicated the disease from a scab seven weeks old, of which no cure had been taken farther than its being loosely wrapped in paper.

Chalumeau Hydrostatique.—Mr. Hure de Philadelphie a trouvé une nouvelle méthode de suppléer le chalumeau soit avec l'air commun, le gaz hydrogène, avec l'air atmosphérique, ou le gaz hydrogène avec le gaz oxygène. Cette invention consiste à faire mouvoir l'air, dans le chalumeau, par la pression d'une colonne d'eau, au lieu de se servir de la bouche ou du pied. Mr. Hure a donné, à ce nouvel appareil, le nom de chalumeau hydrostatique. Les substances les plus réfractives, telles que la magnésie et la terre calcaire, se dissolvent et se fondent avec facilité en les exposant à la combustion des gaz hydrogène et oxygène; on porte de même, à l'état de fusion, la baryste, l'alumine; la silice, la platine, l'or &c.

Nouveau Métal Américain.—On a publié dans plusieurs papiers Britanniques que Mr. Hatchel avoit découvert un nouveau métal dans un minéral dernièrement apporté de l'Amérique Septentrionale. Il lui a donné le nom de *Columbium* significatif du pays d'où il a été tiré. On ne fait pas encore le nom de l'endroit d'où il vient.

Découverte de la vaccine parmi les vaches dans les Etats Unis de l'Amérique.—Nous apprenons, qu'à la sugges-

tion du Dr. *Mitchill*, membre du congrès de New-York, plusieurs medecins ont decouvert la vaccine parmi les vaches dans les Etats-Unis, nous ne doutons nullement que cette maladie, (si toutes fois on peut l'appeller ainsi, car elle produit rarement un derangement dans la sante) n'existe aussi parmi les vaches de notre pays. Nous prions en consequence toutes les personnes bienveillantes qui frequentent les campagnes de s'informer si on n'a jamais apperçu à la mainmelle des vaches une eruption semblable à celle de la petite verole. Cette decouverte seroit des plus fructueuses et de la plus grande utilite, vu les difficultes continuelles où nous sommes de se procurer le virus de la vaccine des pays etrangers. La grande facilite qu'a ce virus de se decomposer empêche plus souvent qu'on l'obtienne dans son etat d'activite.

La Chambre s'est alors formée en Comité sur le Bill pour continuer les Actes actuellement en force pour regler les Maîtres et Aides de Poste; les blancs étant remis, il a été fait rapport du Bill, et ordonné de le grossoyer.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour l'enregistrement de certains Actes et Certificats d'Actes qui affectent la propriété réelle accordée par Sa Majesté en franc et common socage, étant lu, le dit ordre a été remis à

Mercredi le 6.—Lorsque la Chambre ne s'est point assemblée faute de *Quorum*.

COUR DU BANC DU ROI, 26 Mars 1803

Dom. REX vs. FRENET FILS.

Jean Baptiste Frenet fils, de la Paroisse du Cap-Santé, accuse du Meurtre de son Père, le 19 Mars 1802. à laquelle accusation il a voit plaidé *Non Coupable* fut mis à la Barre.

Mr. l'Avocat du Roi s'adressa aux Jure's; ensuite il appella les temoins suivans pour la Couronne.

Messire Jean Denis Daulé, Curé de St. Jean des Ecureuils. Il a voit été au Cap-Santé, le 19 Mars. Le Prisonnier vint demander Mess. le Curé pour voir *Jean Baptiste Frenet* père; le Curé étoit indisposé, et il s'est offert à sa place. Il a trouvé *Jean Baptiste Frenet* père, sur son lit, il paroissoit comme un homme mourant; il ne pouvoit pas parler, il lui administra le Sacrement de l'extreme-onction.

Joseph Frenet, fils du prisonnier, a été au Cap-Santé la nuit que son grand père a été blessé; c'étoit le jour de la fête de S. Joseph vers les 8 heures du soir; ils demeuroient dans la même maison. Il a voit été à la Messe ce jour là, son père y a voit été aussi: en revenant de l'Eglise, il a rencontré plusieurs jeunes gens; ils ont bu son père et lui; son pere étoit ivre, et lui l'étoit tellement qu'il étoit hors de connoissance; ils arriverent à la maison à une heure de soleil: il s'est couché, dormit quelque tems, et fut réveillé entre 8 et 9 heures par le train

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Samedi, 26. Avril. Un Bill pour continuer un Acte qui autorise les Juges de Paix de faire, pour un tems limité, des regles et reglemens pour la conduite des apprentis et autres, a été lu une seconde fois, réferé à un Comité de toute la Chambre, qui a rempli les blancs, et le Bill étant rapporté, il a été ordonné de le grossoyer.

La Chambre s'est alors formée en Comité sur le Bill pour regler les Maîtres et Aides de Postes, et pour d'autres objets—après quelque tems la Chambre a réassemblé, lorsque le Président a fait rapport que le Comité a voit fait quelques amendemens au Bill, qu'il a voit ordonné de soumettre à la Chambre.—L'Orateur ayant mis la question *Que le Rapport soit reçu*, elle a été unanimement négative.

Permission a été alors donnée d'apporter un Bill pour continuer et amender les Actes actuellement en force pour regler les Maîtres et Aides de Poste.

Lundi 28 Avril. Un Bill qui continue et amende les Actes maintenant en force pour regler les Maîtres et Aides de Poste, a été lu une premiere et seconde fois.

Mardi, 30. Avril. Le Bill grossoyé pour continuer l'Acte qui autorise les Juges de Paix de faire, pour un tems limité, des regles reglemens pour la conduite des apprentis et autres, a été lu pour la troisième fois; et des Messagers ont été nommés pour le porter au Conseil Législatif.

que faisoit son père en se disputant dans la Cuisine. Le témoin étoit encore sans beaucoup de connoissance. Il lui sembloit que c'étoit son Grand père et sa Grande mère qui étoient avec son père dans la cuisine. Il entra dans la cuisine, mais il en sortit peu de tems après: son père vouloit le battre. Son grand père avoit bu ce jour là, il paroissoit en train, le témoin l'avoit vu prendre un coup ou deux avant qu'il s'est couché. Il alla chez son oncle Gignac. Là il vit, peu de tems après, son père venir à la fenêtre appeler son oncle Gignac, en lui disant de venir avec lui, qu'il croyoit que son père s'étoit tue' sur le poël. Gignac a été avec le prisonnier, le témoin les a suivis; il n'a point entré: son oncle lui a dit d'aller chercher du monde; il a été chez les Langlois, Alexis, l'oncle, et Alexis le neveu. De retour à la maison, son père lui a dit d'ateler un cheval pour aller chercher le curé, et le prisonnier a été le chercher. Il croit avoir entré à la maison ensuite, où il vit son grand père sur son lit qui seignoit au visage. Il a couché chez son oncle; et le lendemain il avoit assez de connoissance; il retourna chez son père, son grand-père étoit mort. Son père a resté deux jours après à la maison. Il a été ensuite dans le bois à carier des pieces, où il resta cinq jours; le soir du cinquième jour, il est venu à la maison après soleil couché. Il demanda au témoin de l'amener en haut, vers Sorel. Ils partirent à une heure après minuit, le témoin l'amena à une lieu au-dessous de Sorel. Le Prisonnier disoit que peut-être il changeroit son nom. *Transquestionné.* Il dit qu'il avoit eu querelle avec son père après leur retour à la maison, parcequ'il avoit passé sur le corps de son père avec sa cariole; il lui sembloit que son Père vouloit le corriger, il n'y eut point de coup de donné: son père l'envoya se coucher. Il y avoit un poël dans la cuisine, du bois de chauffage à 2 ou

3 pieds du poël le long de la cloison, arrangé à 2 ou 3 pieds de haut et une pierre quarre' au dessus du poil, mais il n'avoit pas connoissance, s'il de'passoit beaucoup. Le lit du de'funt étoit à 4 ou 5 pieds du poël. Le prisonnier avoit coutume d'aller au bois après les jours gras et de coucher dans le bois; il y avoit une cabanne. Pendant les 2 jours qu'il a resté à la maison, il ne s'est pas caché.

François Gignac beau-frère du prisonnier, demeure au Cap-Santé, à une arpent de la maison du prisonnier; il a vu le fils du prisonnier chez lui, il (le fils du prisonnier) n'étoit pas en état d'entendre ce qui se passoit. Le prisonnier quand il vint le chercher dit "Gignac viens-t-en chez moi." Il y a été, et il trouva le de'funt couché le long du poël, à un pied à peu près du poël, la tête sur les genoux de la femme, qui étoit assise par terre; le prisonnier lui a dit que le de'funt avoit quitté son lit et étoit tombé sur le poël. Il a mis le de'funt sur son lit. Le prisonnier portoit un couteau comme les autres. Alexis Langlois l'oncle, et d'autres personnes entrerent ensuite. La bonne femme est aveugle. Le de'funt pouvoit avoir 80 ans.

Alexis Langlois oncle du prisonnier, a trouvé le de'funt sur son lit, bien mal; le prisonnier portoit ordinairement un couteau plumbe' comme tous les fumeurs en portent. Il y avoit du sang sur le de'funt. Il y avoit l'espace de deux ou 3 hommes entre le lit et le poël. Il y avoit une pierre de deux ou 3 pouces d'épaisseur sous le poël qui portoit sur le planche'. Il n'a point vu de couteau avec le prisonnier ce jour là.

J. W. Woolsey, Ecuier, Coronaire, avoit fait de'terrer le corps de l'enet; les jurés le connoissoient: il lui trouva une blessure, sous la chevelure du côté gauche, qui a été donné par un instrument tranchant, il l'a fondé avec

un morceau de bois; la blessure avoit un ponce de profondeur. La chair paroïssoit un peu levée de dessus l'os: il a senti l'os; mais il ne pouvoit pas dire s'il étoit percé. Le *verdict* étoit, *mort accidentelle causée par une chute*. Il avoit remis le *verdict* à Mr. l'avocat du Roi.

Mr. le Docteur Blanchet, a été envoyé au Cap-Sainte par ordre du gouvernement, pour examiner le corps du défunt. Il a fait exhumer le corps, l'a examiné et il a appercu d'abord une blessure sur la tête, du côté gauche, un quart de ponce plus haut que que l'oreille, mais qui n'étoit pas mortelle; il a ensuite appercu un affaïssement derrière la tête, l'os étoit fracassé et par la fracture de l'os la cervelle étoit ensanglantée, et le sang sortoit de l'oreille gauche. Il croit que cet affaïssement a causé la mort: il n'a pas trouvé d'autre blessure qui pouvoit l'avoir causé. Il a trouvé une autre blessure sur le front gauche qui paroïssoit être faite par un instrument tranchant. Thibodeau et Page étoient présents quand il a examiné le corps.—*Transquisitionné*.—Il ne connoïssoit pas le défunt. Il faut que l'affaïssement ait été fait par quelque chose dure et d'une forme régulière. Les os des vieillards cassent aisément il auroit pu se faire que l'affaïssement eut été fait, en tombant à plat ou contre un bord. L'affaïssement n'étoit pas sur la partie la plus saillant de la tête; c'étoit plus bas, du même côté de la plaie. Il croit que la plaie ne pouvoit se faire que par un instrument de métal.

François Mercier, connoïssoit le défunt; il étoit présent quand le corps a été examiné par le Coronaire; c'étoit le corps de Jean Baptiste Frenet. Il n'a vu qu'une blessure. Il l'a vu fondée par un des Jurés, qui ne trouvoit point de jour.

Urbain Thibaudau, a connu le corps

examiné par le Docteur Blanchet être le corps de Jean Baptiste Frenet.

Témoins appelés par le Conseil du Prisonnier.

Joseph Petre et François Frenet, ont rendu témoignage au bon caractère du prisonnier, et de sa soumission à son pere, d'après une connoissance de 30 ans. Il dit qu'un chicot de bois avoit tombé sur le défunt il y a environ 14 ans, et qu'il en avoit resté pendant quelque tems sans connoissance.

Dr. Blanchet, rappelé et questionné par l'Avocat du Roi, dit que les blessures qu'il avoit examinées étoient récentes; d'une semaine ou deux au plus.

Nicholas Marchand rendit témoignage au caractère du Prisonnier, qu'il avoit connu depuis 23 ans; et il dit qu'une tranquillité parfaite renoit dans la famille.

François Suzor, Chirurgien, avoit soigné le défunt après la chute d'un arbre sur lui. Quand il prenoit de la boisson cela lui causoit des étourdissements. Il a observé il y a un an, une pierre sous le poël qui excède la plaque du poël de $\frac{1}{2}$ de ponce, et qui a une pointe aigüe et tranchante. Il dit que le Prisonnier se conduisoit bien envers son pere et sa mere.

Matheru McNider et George Allsopp, Ecuiers, Michel Maillot, Etienne Lefebvre et Jean Baptiste Marcotte ont tous été d'accord en donnant un bon caractère au Prisonnier.

Le Juge en Chef recapitula l'évidence et donna sa charge aux Jurés, qui se retirèrent pour quelque tems, *Verdict point coupable*.

Le Prisonnier fut immédiatement déchargé.

* * * The abstract of Miller's Trial was not ready in time for this number.

*Relation de la défense des retranchemens sur la hauteur de Carrillon, à environ six cents toises du fort, le 8 Juillet, 1758.**

Je n'entrerai point dans de grands détails; je me bornerai seulement à démontrer ce qui s'est passé depuis l'arrivée de Mr. Le M. de Montcalm le 1er Juillet à Carrillon.

A son débarquement Mr. de Bourlamaque l'informa que suivant les nouvelles qu'il avoit, l'ennemi étoit en mouvement pour venir l'attaquer. Mr. Le M. de Montcalm dans ce moment résolu de se porter en avant afin d'en imposer aux Anglais.

Il fit passer Mr. de Bourlamaque avec trois bataillons sur le bord du Lac St. Sacrement où les ennemis devoient débarquer. Luy même se porta à la chute avec quatre bataillons afin d'être à portée de le secourir et de donner ses ordres; laissant Mr. de Tréceillon pour commander dans le fort avec le second bataillon de Berry.

Mr. de Raymond, Capitaine des troupes de la Colonie, arriva dans ce temps avec une brigade d'environ quatrevingt hommes tant soldats que Canadiens.

Il luy fut ordonné d'aller joindre Mr. de Bourlamaque sur la tête du portage, ce qu'il fit avec zèle.

Le 4. Mr. de Montcalm impatient de savoir les mouvemens de l'ennemy, n'ayant point de sauvages pour l'en instruire, fit partir le Sr. de Langy officier de distinction de la colonie avec quatre bateaux d'environ vingt hommes, et luy dans un canot d'écorce de huit places. Plusieurs officiers de terre de grade supérieur d'ordonnerent à faire cette découverte, comme volontaires, ce qui leur fut accordé.

Le Sr. de Langy partit le quatre au matin en marchant avec précaution, et se tenoit toujours en avant, son canot allant mieux.

Lors qu'il fut dans les îles, environ à quatre lieux de l'ancien fort George en doublant une pointe, il aperçut 51 berges, qui venoient à

sa rencontre. Il fit signe à ces quatre bateaux de suivre le long de terre en laissant de jaunes pour retourner: luy, pour donner le tems à son mode de se sauver, fit uager sur les 51 berges qui le voyant venir à eux s'arretèrent craignant une embuscade. Cette action hardie de la part de cet officier donna le tems aux bateaux de se sauver. Quand il les vit hors de danger joints, il prit la même route qu'eux et arriva au portage où étoit Mr. de Bourlamaque qui fut informé que c'étoit sans doute l'avant garde de l'armée ennemie.

Mr. de Montcalm instruit de ce qui se passoit, connoissant la force de l'armée ennemie et le peu de monde qu'il avoit, occupé du bien de la colonie pensa à suppléer l'art à la force, déterminant l'endroit où il devoit vaincre, ou être vaincu: et c'est là où il s'est immortalisé. Il n'hésita plus; il donna ordre à Mr. de Bourlamaque de se replier sur luy au moment que l'armée ennemie s'approcheroit de luy.

Mr. de Bourlamaque qui ne vouloit point être surpris forma un détachement le 5 au matin d'environ 300 hommes sous les ordres du Sr. de Trépezée Capit. de Béarn, et proposa au Sr. de Langy d'y aller avec quelques Canadiens de la Brigade du Sr. de Raymond, ce qui fut accepté avec satisfaction. Ils partirent sur le champ en suivant le nord du Lac St. Sacrement: Quand ils eurent fait environ trois lieues, ils monterent sur une montagne qu'il découvroit de loint dans le Lac, ils aperçurent l'avant garde des ennemis qui venoit en ordre de bataille. Le Sr. de Langy avoit deux sauvages avec luy, il proposa au Sr. de Trépezée de faire avertir M. de Bourlamaque de ce qu'ils voyoient.

En conséquence les deux sauvages partirent et l'en informèrent: il voulut dans l'instant les renvoyer pour donner ordre au Sr. de Trépezée de revenir en toute diligence; ils refuserent absolument, ce détachement attendit longtems le retour de ces deux sauvages, mais inutilement: Le Sr. de Trépezée et le Sr. de Langy le mirent en mouvement pour revenir; mais la nuit les prit dans les bois, ils y couchèrent, ce qui donna une grande inquiétude à M. Le M. de Montcalm de le voir avec le peu de monde qu'il avoit et encore établi de 300 hommes d'élite: à 5 heures du soir arrivèrent à Carrillon les trois brigades Canadiennes de St. Ours, Lanaudière, et Gaspé; ces trois Capitaines ayant appris des troupes détachées de la marine dans leur route, qu'une armée formidable se préparoit à venir fondre sur Carrillon, firent une diligence qui ne le peut exprimer pour joindre notre petite armée.

Mr. Le Marquis de Montcalm ne fut pas plutôt informé de leur arrivée, qu'il leur donna ordre de le joindre le lendemain au matin: et à 8 heures du soir il demanda trente hommes de

* The affair of Carrillon [Ticonderoga] is a subject of frequent conversation in this Country, where it is generally much exaggerated. The present account though it contains many inaccuracies regarding circumstances which it was probably out of the power of the writer to be sufficiently acquainted, appears to be correct, generally speaking. It appears to have been written under the eye, or to have received the approbation of the Marquis de Montcalm himself and to be marked with his initials. The paper has been in the possession of an officer, who served in the French army, by whom the French notes are written: it was handed to us by a Gentleman to whom we are indebted for several other original papers relating to Canada.

† Dont il avoit rendu compte au Marquis de Vaudreuil Gouverneur Général et Commandant en chef en Canada, étant alors à Montréal.

ces trois brigades pour venir à la chute où ils étoient.

Les Srs. St. Ours, Lanaudière et Gaspé choisirent ce qu'il y avoit de plus alerte pour les envoyer ; et les six capitaines partirent avec leurs brigades pour se rendre auprès de Mr. de Montcalm. En arrivant ils trouvèrent Mr. de Bourlamaque qui avoit reçu ordre de se replier du portage à la chute ; † il avoit cédé la place à neuf heures du matin à 1500 berges de quinze hommes chacune. Lorsque Mr. de Montcalm vit sa petite armée rassemblée, il pensa à faire serine à cet endroit, si l'ennemi vouloit forcer le passage du pont, ou quelqu'autre endroits de la rivière, afin de faciliter le retour des Srs. de Trépézée et de Langy des quels on étoit fort inquiet.

A 5 heures du soir on vint dire que les Anglois lisoient un pont sur la rivière Berné pour prendre notre armée en queue, tandis qu'ils nous attaqueroient en front. Sur cette nouvelle le général donna ordre aux brigades de Raymond, St. Ours, Lanaudière, Gaspé, et à deux compagnies de volontaires des troupes de terre de se porter dans les bois du côté de cette rivière, par où l'ennemi pourroit nous couper. Le tout fut exécuté avec ponctualité et zèle.

Nos brigades ne furent pas plutôt rendues au lieu indiqué qu'elles entendirent le feu commencer sur leur gauche. C'étoit le détachement de Mr. de Trépézée qui arrivoit au lieu où il avoit laissé Mr. de Bourlamaque, lequel étoit occupé pour lors par l'armée Angloise qui avoit en avant un corps de dix hommes par compagnie pour couvrir le débarquement de l'armée.

C'est dans cette ambuscade que tombèrent environ 200 hommes de ce détachement qui avoit passé la rivière avec bien de la peine.

Nos troupes et Canadiens se descendirent très bien pendant presque une heure : Mylo d'Héaux [Howe] second général Anglois fut tué et en outre plusieurs officiers ; le Sr. de Trépézée fut blessé à mort, et se rendit cependant au fort de Carillon où il est mort trois jours après. Le Sr. de Langy reçut une balle dans la cuisse, et arriva à minuit à notre camp ; il se sauva encore quelques soldats qui traversèrent la rivière sous la projection de notre petite armée. Les Anglois prièrent 144 soldats prisonniers, 4 officiers de terre, un de la Colonie, et deux Cadets Français.

† Mr. de Bernèche de Malthe, commandant du bataillon de ——— Sur ce que Mr. Bourlamaque demandoit les grenadiers et l'élite de l'armée pour aller au-devant des Anglois, dit qu'étant plus nombreux que nous il ne s'alloit pas risquer l'honneur de nos armes à l'ardeur d'un jeune homme que l'air purroit être opposé à la multitude et à la suite des retranchements qui égaliseroient nos forces à celles des ennemis. Son sentiment prévalut, Bourlamaque eut ordre de revenir, et on forma des retranchements sur les hauteurs de Carillon.

Le Sr. Le Comte Capit. de la Reine, qui faisoit l'arrière garde de ce détachement, ne put traverser la rivière et se rendit le lendemain à Carillon. Un soldat Canadien au commencement de cette fusillade fit un Anglois prisonnier, et lui fit traverser la rivière à la nage avec lui, et vint tomber dans la brigade de la Colonie qui étoit en avant ; le Sr. Lanaudière interrogea cet homme, et l'envoya à Mr. le Marquis de Montcalm, afin qu'il fut instruit plus particulièrement des dispositions de l'ennemi.

Sur les six heures ce général envoya ordre aux brigades Canadiennes et aux deux troupes de volontaires de terre de joindre l'armée : cela étant exécuté, Mr. le Marquis de Montcalm avec un air tranquille et assuré donna ordre au major général de tout disposer pour faire sa retraite en présence de l'armée Angloise : quand cet ordre fut exécuté, on coupa le pont, et on fit défiler par bataillon suivant leur rang. Le bataillon de la Reine fermant la marche, et derrière lui étoient les Canadiens ou troupes de la Colonie, les brigades de Raymond, de St. Ours, de Lanaudière et de Gaspé ; ces quatre brigades formoient l'arrière garde de la retraite avec des découvertes sur les ailes. Mr. le Marquis de Montcalm fut toujours avec elles jusqu'au moment où on arriva sur les hauteurs de Carillon où il fit camper son armée aux environs où il vouloit faire ses retranchements, et ordonna aux Canadiens de prendre le bas du terrain pour leur campement. Toute l'armée resta sous les armes et coucha au bivouac.

Le lendemain au matin 7. Mr. de Montcalm, de Bourlamaque, de Pontroy Ingénieur en chef du Canada, et Desandrouin ingénieur à la suite des troupes de terre, furent les premiers sur le terrain marqué pour faire le retranchement. Tous les officiers montrèrent un zèle qui ne se peut exprimer, les soldats y répondirent, et travaillèrent avec activité. Ces retranchements étoient d'arbres ronds approchés les uns contre les autres et élevés d'environ cinq pieds, ayant pardevant de grosses branches coupées en sifflet les unes sur les autres, de façon que cela faisoit l'effet de chevaux de frise : l'on avoit séparé le terrain aux sept bataillons ; la Reine à la droite, la Sarre à la gauche ; et les autres chacun à leur rang : c'étoit à qui feroit le mieux ses retranchements et le plus promptement, croyant à tout moment voir l'ennemi arriver. On fit aussi des abatis de gros arbres afin de voir déboucher l'ennemi à découvert et de plus loin. Les Canadiens commencèrent à le retrancher le 7. à midi n'ayant pu avoir de haches plutôt : leur retranchement prenoit au bas de la petite montagne où étoit le régiment de la Reine, un peu en arrière en le faisant continuer à la rivière de St. Frédéric. On travailla avec force à le perfectionner jusqu'au lendemain midi. On avoit commencé à faire une batterie de quatre piéces de canon

entre le régiment de la Reine et les brigades Canadiennes, mais les ennemis ne donnerent pas le temps de l'achever.

Dans la nuit du 7 au 8 arriva heureusement Mr. le Chevalier de Lévis avec huit piquets d'élite des troupes de terre qui avoient été destinées à une autre expédition par Mr. le Marquis de Vaudreuil, qui changea d'avis à la nouvelle de la marche de cette formidable armée.

On peut dire que Mr. de Lévis fit une diligence incroyable pour venir au secours de Mr. le Marquis de Montcalm; ce fut une grande joie dans l'armée de voir arriver ce brigadier.

Le 8 à midi on entendit le feu commencer sur les gardes avancées qui se replierent en bon ordre sans perdre de monde, sur le régiment de la Sarre; les autres gardes rentrèrent aussi sans confusion.

Les Anglois venoient sur 4 colonnes formées de 14,000 hommes, trois sur la hauteur et une sur le penchant de la côte. Celle de la droite attaqua la première noire gauche, et dans peu le feu devint général.

Mr. de Lévis étoit à la droite, Mr. de Bourlamaque à la gauche, Mr. le Marquis de Montcalm s'étoit placé au centre: ce Général avoit en réserve les huit compagnies de grenadiers, et des piquets pour le porter au besoin pendant le combat. La colonne du penchant de la côte, où étoit le régiment de Mornagards Ecois qui venoit presque en front des Canadiens, à leur première ou seconde décharge se replia entièrement sur la Reine, en montant la montagne pour forcer ses retranchemens: cette colonne essuya le feu du Régiment de la Reine en tête et celui des Canadiens en écharpe. Jamais combat ne fut si opiniâtre et ne dura si longtems: c'étoit un feu des plus vifs et continué de la droite à la gauche.

Mr. le Marquis de Montcalm ne parut jamais si grand que dans cette journée, se montrant partout avec un air gai et assuré, et s'exposant au plus grand danger comme le moindre soldat, en faisant mouvoir sa réserve pour fortifier les parties qui étoient le plus en danger. Mr. de Lévis et de Bourlamaque ont combattu en Héros, en méprisant les dangers, le dernier a été blessé à l'épaule très dangereusement: pendant le combat Mr. de Lévis qui étoit à portée des Canadiens en fit venir à différentes fois des retranchemens pour fortifier les endroits qui lui paroissent affoiblis; après quoi il envoya le Sieur D'Herb Cavu. Aide Major de la Reine pour engager les Canadiens à faire des sorties sur cette colonne au penchant de la côte, laquelle combattoit toujours avec acharnement. Les 4 brigades Canadiennes commandées par les Sieurs de Raymond, St. Otis, Lanandiere. et Gagné, alternativement; firent des sorties sur cette colonne en la tirant par derrière et lui tirèrent beaucoup de monde.

400 Sauvages, la majeure partie Iroquois, des cinq nations étoient sur une petite hauteur à examiner le combat; ils ne tirèrent sur nous que quelques coups de fusils. Sur les 4 heures le feu se ralentit un peu.

Le Général Anglois Abercrombie avoit laissé une réserve de 6000 hommes à la chute. Il en fit venir cinq mille qui, joints aux autres recommencèrent un feu opiniâtre, mais ils trouverent une résistance aussi forte que la première fois. L'Officier tiroit avant que le Grenadier; tout le monde s'encourageoit avec des cris de vive le Roi, qui annonçoient la victoire.

Mr. de Trécesson Commandant du second bataillon de Berry étoit resté au fort, il ne faisoit pas moins que son activité pour faire fournir les munitions de guerre aux combattans; car le danger étoit grand pour le rendie du fort aux retranchemens. Il y eût une 200. d'hommes tués en escoutant les poudres et balles.

Le Sieur de Louvicon, officier d'artillerie, qui commandoit une batterie du fort dirigée sur la rivière de la Chûte, vit paroître plusieurs berges angloises, il fit feu dessus, en désespara deux, les autres se retirèrent, et ne partirent plus. Le Chevalier de Lévis sur les 8 heures du soir, voyant une grande fusillade de la part de l'ennemi du côté de la montagne, fit crier à tous les Canadiens de sortir de leurs retranchemens pour aller faire reculer ceux qui faisoient encore ferme dans cette partie.

Ils prirent la fuite après quelques décharges, les Canadiens rentrèrent à 9 heures du soir dans leurs retranchemens; depuis une heure après midi jusqu'à ce moment ils prirent 30 Anglois prisonniers dans les différentes forties.

Ce combat a duré 8 heures sans interruption. Notre armée étoit composée de 7 bataillons qui ne faisoient pas 3000 hommes, et d'environ 500 de troupes détachées de la marine ou Canadiens formant quatre brigades.

Les troupes de terre ont perdu tant à l'affaire du 6 qu'à celle du 8. 450 hommes tués ou blessés sur lesquels 40 officiers; les Canadiens 51. dix soldats et 13 officiers.

Les Anglois ont eu 1440 hommes enterrés dans les retranchemens et dans les bois. Leur perte totale a été de 4 à 5000 tués ou blessés.

Voilà le précis véritable de ce qui s'est passé à cette grande et mémorable journée. Les Anglois ayant abandonné le combat, retournèrent à leurs berges avec précipitation laissant bien des effets.

Ils ont perdu beaucoup d'Officiers de marque, et quatre jeunes fils de Lords.

§ Il y avoit 1500. circons dans les abbatis qui incommodoient beaucoup les troupes de terre.

† The whole of the forces on the expedition under the command of General Abercrombie never exceeded 16,000 men. The exact number of killed and wounded was as follows: *Regulars*, killed 467, wounded 1117, missing 30. *Provincials*, killed 87, wounded 246, missing 9. Total killed 554. Total wounded 1357. Total missing 39. *Grand Total* killed, wounded and missing 1950.

Le 9. au matin on comptoit voir le combat recommencer, mais les difféentes decouvertes on fut à midi que les canonniers s'étoient renbarqués pour retourner avec précipitation au fond du Lac St. Saire n. ; au fort George.

M. de Montme ren lit grâce à Dieu de la victoire qu'il lui avoit donnée : ainsi finit cette journée.

VARIE' TÈ'S.

Vaccine.—L'adresse suivante aux pauvres de la Grande Bretagne a été circulée dans toute la partie du Royaume et, comme elle s'étend sur les avantages de la vaccine, on croit devoir la publier dans ce pays. "L'expérience de plusieurs années a pleinement démontré, que l'inoculation de la vaccine est un préservatif certain contre la petite vérole; et est, en outre, une maladie si douce et si sûre, quand on la compare avec la petite vérole inoculée, qu'elle a été généralement introduite parmi les gens les mieux instruits et les plus riches tant dans ce royaume que dans différentes parties de l'Europe, c'est pourquoi, afin d'imprimer fortement dans l'esprit des pauvres, l'utilité et les avantages supérieurs de ce nouveau plan d'inoculation, on a cru convenable de publier les observations suivantes pour l'usage de toutes les pauvres personnes qui ont de l'affection pour leurs enfants et qui desireroient promouvoir leur propre intérêt et tranquillité.

1. "L'inoculation de la vaccine a été pratiquée depuis plusieurs années, toujours avec succès, dans différentes parties de ce royaume.

2. "Elle n'a jamais manqué de prévenir l'infection de la petite vérole naturelle.

3. "On peut la communiquer avec sûreté aux personnes de tout âge et de tout sexe, et dans toutes les saisons de l'année avec le même avantage.

4. "La vaccine est beaucoup préférable à la petite vérole inoculée,

comme étant une maladie plus douce et plus sûre, et incapable d'infecter les personnes qui vivent dans la même famille, ou même qui couchent dans le même lit.

5. "Elle ne produit point d'éruption qui cicatrisent et défigure le visage; et elle est rarement suivie d'autres marques de la maladie que ce qui paroît sur les bras par l'inoculation.

6. "On n'a point observé après la vaccine, d'ensures, de cicatrice, ou autres maladies qui sont les suites fréquentes de la petite vérole naturelle, et quelques fois, quoique rarement, de la petite vérole inoculée.

7. "Des convulsions alarmantes faisoient fréquemment les enfants lorsqu'ils sont malades de la petite vérole, et si c'est durant la dentition, cette maladie est souvent dangereuse, mais ces inconvenients n'ont point lieu avec la vaccine.

8. "Loin d'être nuisible, les enfants délicats et vultueux, ont souvent une meilleure santé, après avoir passé par cette maladie.

9. "Il n'y a presque aucuns remèdes ni soins à avoir pour la vaccine.

10. "Point de nécessité pour un cours de médecins ni avant ni après.

11. "*Les parents ne perdent point leur temps auprès des malades au préjudice du reste de la famille; et pour les pauvres gens, cet objet n'est point d'une petite importance.*"

Anecdote révolutionnaire. Quand le faux révolutionnaire moissonnoit la plupart des savans et des gens de lettres, il y avoit sans doute tout à craindre pour l'abbé Delille. S'il fut sauvé, ce ne fut point par un prodige, mais bien par l'influence d'un homme qu'il n'a jamais vu.

Peu de jours après l'établissement des comités de surveillance, qui depuis furent nommés comités révolutionnaires, il fut statué qu'on purgeroit

tous les quartiers de Paris des prétendus ennemis de la chose publique.

Deux honorables membres du comité du Panthéon furent chargés des visites domiciliaires, et de l'enlèvement des conspirateurs : c'étoient un maçon et un homme de lettres.

Le collège de France fut d'abord cité comme un repaire de suspects. Avant que de s'y transporter, le maçon alla trouver un ancien secrétaire de la section, dans lequel il avoit une grande confiance, " Connois-tu, lui dit-il, un abbe' qu'on appelle Delille ?—Oui.—Qu'est-ce qu'il est ?—poète.—N'est-il point aristocrate !—Oui, dans sa partie, mais nullement ailleurs. Il regrette ses rentes, mais il n'a point le courage d'en parler. C'est l'homme le plus timide que je connoisse. Un de ces jours, dans le petit passage du cloître Saint-Benoit, un pauvre lui demanda l'aumône. Delille tire sa bourse, où il n'y avoit qu'un petit écu, le seul, dit-on, qui lui restoit; il le lui donne en tremblant. Il prenoit ce mendiant pour un assassin.—S'il tremble, c'est qu'il est coupable.—Non : cet homme à l'imagination frappée ; mais il ne dit, il ne fait rien qui puisse contrarier le gouvernement, ni arrêter la marche de la révolution ; l'arrêter seroit une injustice, le poursuivre une lâcheté, l'immoler un assassinat, et l'une des plus grandes pertes pour la république des lettres. Eh ! qui chantera nos victoires, si l'on tue tous les poètes ?—Répondrais-tu de cet homme ?—J'en réponds." L'abbé Delille avoit déjà été arrêté par l'un des membres; le maçon prit chaudement sa défense, et le sauva.

Le même jour qu'on faisoit cette visite au collège de France, le maçon avoit trouvé sur une table, chez Lalande, un tas de papiers, qu'il avoit

pris pour des correspondances avec les émigrés ; c'étoient des mémoires parems de figures astronomiques. " Ces étoiles, disoit-il au secrétaire, sont autant de signes aristocratiques, dont se servent nos ennemis ; je ne donneroies point une obole de tous ces savans."—S'ils ne valent rien, répond le secrétaire, " ils ne valent pas la peine qu'en les persécute."

POETRY.

Mr. Neilson.

Si les lignes suivantes méritent une place dans votre Recueil, cela pourroit encourager ma Muse à d'autres travaux.

A L'AMITIE.

RESPECTABLE amitié, vrai trésor de la vie,
 Qui sous son toit eue l'amour,
 Et dans ta marche plus unie,
 Ne connois ni fard, ni détour,
 Toi, que l'est me sa sue, et le tems fortifie,
 Toi, dont les liens pleins d'attache,
 Tissus par la vertu, ne se rompent jamais,
 Je gémis de te voir négligée, avilie.
 Indifférens pour toi, les aveugles mortels,
 Laisent périr ton culte, et tomber tes autels.
 L'amour l'ambition, l'intérêt, la vengeance,
 Toutes les passions ennin
 Qui trahissent le cœur humain,
 Voilà, voilà les Dieux qu'aujourd'hui l'on encense
 Tu regnes seules sur quelques sectateurs,
 Amis du bon vieux tems, et ancien par les mœurs,
 De candeur, de droiture instructueux modèles,
 Bien plus rares encore que les amans fidèles.
 Et de ce nombre sont d'ux cœurs
 Qu'anime ton esprit, qu'environnent tes douceurs,
 Amitié ! le nom d'un couple si tendre,
 S..... y pourroit te l'apprendre.

METEOROLOGICAL TABLE, APRIL 1803.

Days.	M. A. E.	Weather.	Wes.	Barometer.		Thermo.	
				Inches.	Degrees.		
				M.	A.	M.	A.
3		rain		29.5	29.5	38	45
4		rain		29.2	29.2	39	41
5		fine		29.6	29.6	34	41
6		fine		29.6	29.5	30	54
7	☉	fine	E	29.6	29.6	26	47
8		snow		29.6	29.5	20	32
9		cloudy		29.4	29.5	32	31

☉ N. Moon. ☽ 1st Quar ☽ 1st Moon. ☽ 1st 2.